



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACÉLO 2 FÉVRIER 2022

Considérant les contraintes d'ordre sanitaire donc le faible nombre d'adhérents de l'association susceptibles de se déplacer à cette Assemblée Générale, il a été décidé de ne pas réserver de salle communale comme les autres années. Cela, d'autant plus que l'absence de Wifi empêcherait l'assistance via visioconférence. Cette Assemblée Générale se tient donc au domicile de la Présidente au 5 rue de la Balise à La Barre de Monts à 15h00.

L'article 14 des statuts précise : *"Seront considérés présents, les adhérents participant aux réunions ou assemblées générales via des moyens de visioconférence ou d'audioconférence. Leur vote sera accepté comme s'ils étaient physiquement présents."*

La Présidente remercie les participants de leur présence.

Nombre d'adhérents ayant reçu une convocation : 35 (dont 3 inscrits en janvier 2022)

Nombre total de présents : 25 dont 11 pouvoirs

Le quorum étant atteint la Présidente peut ouvrir la séance à 15H00.

Ordre du jour :

Rapport moral et d'activité du 01/10/2020 au 31/12/2021

Rapport financier du 01/10/2020 au 31/12/2021

Cotisations 2022

Nominations/démissions au conseil d'administration

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE DU 1ER OCTOBRE 2020 AU 31 DECEMBRE 2021

Exceptionnellement cette Assemblée Générale couvre un exercice sur 15 mois du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021, l'association fonctionnant à partir de 2022 en année civile (décision Assemblée Générale Extraordinaire du 4 janvier 2021).

A partir du 1^{er} octobre 2020, la pandémie nous a contraint à annuler nos sorties. Les activités – respectant les mesures gouvernementales – ont repris au mois de mars 2021 sous forme « d'activité de plein air ». La présidente remercie la quinzaine d'adhérents qui ont répondu présents, ce qui a permis de ne pas couper les liens et éviter de mettre notre petite association en sommeil plus de cinq mois, comme beaucoup d'autres l'ont fait.

Le Pass Sanitaire mis en place par le gouvernement en août 2021 nous a permis de reprendre nos sorties prévues dès septembre 2021.

L'Assemblée Générale 2019-2020 qui aurait dû se tenir en octobre 2020 a été annulée cause COVID et reportée en visio-conférence le 18 décembre 2020. S'en est suivi une AG extraordinaire le 14 janvier 2021.

A noter que la soirée Rock prévue en mars 2021 organisée par la Mairie de la Barre de Monts et à laquelle nous devons participer comme chaque année, en tant que bénévoles, a été annulée ce qui nous a privés d'une somme souvent intéressante venant augmenter notre trésorerie.

CONCERNANT LES SORTIES MENSUELLES

Sorties dites « de plein air »

Mars 2021

- 8 adhérents ont participé à deux marches de 6 kms sur l'île de Noirmoutier et le continent
- 10 adhérents ont pique-niqué à la Petite Maison dans la prairie à Pornic après un parcours de 7kms commenté par Thierry le maître des lieux

Avril 2021

- 9 adhérents ont parcouru 6 kms sur l'île de Noirmoutier
- 3 adhérents sont allés à la pêche aux coquillages

Mai 2021 durant lequel nous avons repris nos restaurants

- 16 adhérents ont visité les jardins de la Cure à Beauvoir et effectué une balade au port du bec avec un guide et un conteur. Un déjeuner a été pris au restaurant Le Mord'eau

Juin 2021

- 10 adhérents ont visité Saint Gilles Croix de vie avec un guide et déjeuné au restaurant le Bouchon
- 15 adhérents ont déjeuné à Pornic au restaurant La Petite Maison dans la prairie

Reprise des sorties prévues :

Septembre à décembre 2021, nous avons effectué quatre sorties avec déjeuner qui ont permis à une moyenne de 13 adhérents de visiter des lieux divers :

- En Loire Atlantique : les ruines du Château de Goust et Terres d'Estuaire / le moulin à papier de Liveau
- En Maine-et-Loire : la maison du mineur et de l'énergie.
- En Vendée : le Logis de la Chabotterie / le sanctuaire de la Rabatelière / la Cathédrale de Luçon et le Château de la Chevallerie

On peut consulter le compte-rendu de toutes ces sorties sur le site de l'association.

La présidente informe qu'elle n'a rencontré aucun problème pour l'organisation de ces différentes sorties.

Concernant les marches

12 adhérents sont intéressés pour marcher.

Nous avons repris nos marches avec une procédure souple, une heure de RV et un lieu. Chacun vient selon son envie et ses disponibilités. 4 marches ont été organisées sur le continent ou l'île de Noirmoutier de septembre 2021 à décembre 2021

Concernant la participation aux manifestations de la Mairie de la Barre de Monts

Prévu en mars 2021 elle a été annulée cause COVID.

Concernant le repas d'été qui se tient le 1^{er} septembre de chaque année.

22 personnes étaient présentes chez Chantal et Jacques à L'Épine. 12 euros de participation demandés par adhérent.

Concernant les réunions du Conseil d'Administration

1 réunion fin 2020 et 4 réunions en 2021 en présentiel au domicile de la présidente ou en visio-conférence.

RAPPORT FINANCIER DU 1^{ER} OCTOBRE 2020 AU 31 DECEMBRE 2021

Voir tableaux : Résultats d'exploitation et Résultats sorties ainsi que les commentaires

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

COTISATION

Elle reste inchangée 12 euros par personne annuellement

ADHÉRENTS

D'octobre 2020 à décembre 2021 : 6 adhérents ont quitté l'association et 7 nous ont rejoints.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020/2021

Martine TREMILLON	Présidente
Jean-Philippe COTSER	Vice-Président et Trésorier Adjoint
Martine ATLAN	Secrétaire
Chantal EXBRAYAT	Trésorière
Françoise TRIBONDEAU	Soutien sorties
Paul HUMEAU	Webmaster

Trois membres du bureau sont sortants : Chantal EXBRAYAT, Françoise TRIBONDEAU et Jean-Philippe COTSER

RENOUVELLEMENT DES MANDATS A L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Martine TREMILLON	Présidente
Jean-Philippe COTSER	Vice-Président et Trésorier Adjoint
Martine ATLAN	Secrétaire
Chantal EXBRAYAT	Trésorière
Françoise TRIBONDEAU	Soutien sorties
Paul HUMEAU	Webmaster

ACTIVITÉ PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2022

Il est bien entendu que n'étant pas encore sortis de la crise sanitaire certaines sorties pourraient être annulées selon les directives gouvernementales.

Sorties de janvier à juillet 2022

- 19 janvier : CHALLANS et visite de deux créateurs d'art à SALLERTAINNE (**annulée COVID**)
- 23 février : BATZ SUR MER : Musée des Marais Salants et le Blockhaus
- 23 mars : NEUIL SUR AUTISE : Visite de l'abbaye et de la Maison de la Meunerie
- 27 avril : SAINT NAZAIRE : Visite sous-marin Espadon et Les chantiers de l'Atlantique en remplacement d'Airbus (des adhérents rencontrent des problèmes d'admission sur le site avec les nouvelles consignes de sécurité 2022 relatives aux CNI ou passeport). Nous devons être obligatoirement 25 pour avoir un tarif de groupe. L'ACÉLO participera financièrement à cette sortie.
- 18 mai : LES LANDES GENUSSON : Visite de la cité des oiseaux et MORTAGNE SUR SEVRE visite du musée Mange Cailloux
- 15 juin : FAYMOREAU : Visite du Centre MINIER et BENET : visite des fours à chaux
- 5 juillet : LA ROCHE SUR YON : Visite du théâtre Italien et de la place Napoléon et LANDERONDE visite de l'usine SALVIA

Visites proposées au printemps en dehors des sorties mensuelles ci-dessus :

- Dimanche 20 mars 2022 : Visite de l'orgue de COMMEQUIERS avec l'association Vendée QUEBEC
- Mercredi 1^{er} Juin 2022 : Découverte des mégalithes du Talmondais proposée par Jean-Louis P – journée pique-nique
- Visite de l'élevage de canard et fabrique de foie gras à La ferme du Pas de l'Isle à BOUIN. Ce sera obligatoirement un lundi (mai ou juin 2022)

5 mars 2022 : **Festival Rock de la Barre de Monts.**

Jean-Philippe responsable de cette opération sollicitera 3 bénévoles pour prendre en charge, comme chaque année, le parking. Une contrepartie financière est versée par la mairie de La Barre de Monts.

Le 1^{er} septembre 2022 : **Le repas d'été** se tiendra chez Chantal et Jacques qui nous accueilleront pour la troisième année. D'autres adhérents accepteront peut-être de prendre le relais pour septembre 2023 ?

Les sorties pour les mois de Septembre-Octobre-Novembre et Décembre 2022 seront confirmées en Avril 2022.

Lieux prévus.

Septembre : CHALLANS

Octobre : Les SABLES D'OLONNE

et une balade dans les vignes (vélo électrique ou voiturette) au vignoble MOURAT à MAREUIL /LAY

Novembre et décembre non encore arrêtées.

LES ADHERENTS 2022

L'association compte 28 adhérents (11 couples et 6 seuls)

8 adhérents n'ont pas repris leur adhésion pour l'année 2022.

4 nous ont rejoints (1 couple et 2 seuls).

Lieu de résidence des 28 adhérents :

9 Noirmoutier

2 Noirmoutier/Nantes

1 Noirmoutier/Etampes

5 La Barre de Monts

2 Notre Dame de Monts/Paris

2 Sallertaine

1 Saint Gilles Croix de Vie/Normandie

2 Les Sables d'Olonne/Paris

2 Thouaré sur Loire/La Barre de Monts

2 Beaupréau en Mauges

SITE DE L'ACÉLO

N'oubliez pas de consulter notre site acelo85.fr.

Notre webmaster et photographe PAUL met régulièrement toutes les informations dont les adhérents pourraient avoir besoin.

Paul adressera de nouveau le mot de passe pour entrer dans la partie réservée aux adhérents.

La séance est levée à 16H15

La présidente

Martine TREMILLON